



(/abonne/authentication) 

CAC 40 **+0,28%** ^
5 315,00 PTS
(//bourse.latribune.fr/webfg/index/CAC-40)

DOW JONES +0,15%
NASDAQ 100 -0,62%
FTSE 100 +0,14%

Or -0,52%
OAT 10 ans -4,12%
Pétrole Brent +6,77%

🏠 (//www.latribune.fr) > Opinions (https://www.latribune.fr/opinions.html)
> Tribunes (https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/accueil-tribunes.html)

Les riches, grands vainqueurs de la lutte des classes

Par **Michel Santi** | 24/02/2014, 10:31 | 898 mots

//twitter.com
h?q=https
~5

Paramètres de Gestion de la Confidentialité



(mailto:saissez-[latribune.fr/authentification](#)) ☰

un-

mail@example.com?subject=L

riches,

grands

vainqueurs

de la lutte

des

classes&body=Article

partagé :

%0Ahttps://www.latribune.fr

/opinions

/tribunes

/20140224trib000816823

/les-

riches-

grands-

vainqueurs-

de-la-

lutte-des-

classes.html)

ssez-

le.com?subject=Les

dy=Article

www.latribune.fr

ib000816823

l)



Paramètres de Gestion de la Confidentialité



Faut-il persécuter les riches pour que les classes moyennes profitent enfin de la croissance ? C'est ce que préconise l'économiste Michel Santi. (Crédits : DR)

(abonnement/authentification)



(/)

Comment une infime minorité de la population mondiale a confisqué les richesses, accroissant avec arrogance les inégalités et la pauvreté. Par Michel Santi.

SUR LE MÊME SUJET



Les super riches, "contributeurs majeurs" à l'économie britannique...
 (/actualites/economie/international/20140206trib000813955/les-super-riches-contributeurs-majeurs-a-l-economie-britannique.html)



"Que l'Humanité soit servie par la richesse et pas gouvernée par..."
 (/blogs/inside-davos/20140121trib000811110/que-l-humanite-soit-servie-par-la-riche-esse-et-pas-gouvernee-par-elle-le-message-du-pape-francois-a-davos.html)



Les 85 plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliard...

Warren Buffet (qui pèse 58 milliards de dollars) ne plaisantait pas. Il nous avait prévenu dès 2006 - avant la crise - que les riches étaient en train de gagner. Dans une interview accordée à l'époque au New York Times (http://www.nytimes.com/2006/11/26/business/yourmoney/26every.html?_r=1&adxnnl=1&adxnnlx=1392987663-rchqH3e8ouhHFF7h9JoYzA), il avait reconnu qu'une "lutte des classes" faisait rage, tout en précisant : "c'est ma classe, les riches, qui a déclaré cette guerre et c'est elle qui est en train de la remporter" ! ... avant de confirmer en 2011 que cette guerre avait bel et bien été gagnée : "they won (http://www.businesswire.com/news/home/20111115006090/en#.UwdOP_I5OSq)" - ils ont gagné. Du reste, les faits lui donnent raison car, s'il fut approprié un temps d'évoquer les fameux "1%" les plus privilégiés, certaines fortunes ont pu croître de manière exponentielle à la faveur même de la crise.

L'arrogance des riches

C'est ainsi que l'O.N.G. Oxfam (<http://www.oxfam.org/fr/pressroom/pressrelease/2014-01-20/regles-commerciales-faussees-croissance-economique-inegalites-elite>) a tout récemment démontré comment 85 individus (oui 85 !) se trouvent être aussi riches que la moitié de la population mondiale (<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140120trib000810501/les-85-plus-riches-du-monde-possedent-autant-que-les-35-milliards-les-plus-pauvres.html>) ! En somme, il y a les "riches" mais il y a également les "méga riches" : c'est-à-dire les 0.01% qui, à eux seuls, sont encore plus riches que les 1%, tout en payant moins d'impôts que les 1% ! C'est un peu comme si ces fortunes généraient à leur tour davantage de fortune et, ce, de manière quasi mécanique. Du reste, les 6'000 milliards de dollars gagnés par les envolées boursières de 2013 n'ont évidemment profité qu'à cette infime minorité.

On comprend mieux, dès lors, l'arrogance des plus dignes représentants de ces hyper-privilégiés, à l'instar du grand patron américain d'une marque d'habits de luxe, **Buckle** Konheim Confidentialité

(/actualites
/economie
/international
/20140120trib000810501
(/)
/les-85-plus-
riches-du-monde-
possedent-autant-
que-les-35-
milliards-les-plus-
pauvres.html)



**Les riches toujours
plus riches en 2013,
Bill Gates en tête**

(/actualites
/economie
/international
/20140102trib000804912
/les-riches-
toujours-plus-
riches-en-2013-
bill-gates-en-
tete.html)

**Abonnez-vous
à partir de 1€**
(<http://abonnement.latribune.fr>)

(<http://www.cnn.com/id/101412583>), qui s'est exclamé que les pauvres devraient "arrêter de se plaindre" de leur condition. Ou la suffisance du milliardaire Kevin O'Leary (<http://www.forbes.com/sites/rahimkanani/2014/01/26/shark-tanks-kevin-oleary-calls-global-poverty-report-fantastic-news/>) quand il déclare que les inégalités sont une "nouvelle fantastique", car elles motivent "le pauvre à regarder en haut vers les 1% et à se dire : je veux faire partie de ces gens" ... Et pourquoi ne pas évoquer Tom Perkins, magnat des fusions-acquisitions, qui revendique pour les riches un droit de vote plus important (<http://money.cnn.com/2014/02/14/investing/tom-perkins-vote/index.html>) que pour le reste de la population ?! Et qui prône le retour au suffrage censitaire (http://fr.wikipedia.org/wiki/Suffrage_censitaire), aboli en France en 1848.

Une consanguinité aberrante

De même convient-il de ne pas négliger les revenus pharamineux des directions générales des grosses entreprises, qui placent incontestablement cette élite dirigeante dans le cercle très fermé des 1%, contribuant par là même à les isoler de leurs salariés. Car c'est un discours tout aussi effronté qui est servi par les Présidents-Directeurs Généraux des entreprises et des banques qui, pour justifier leurs salaires et leur bonus indécents, indiquent que ceux-ci ont été préalablement avalisés par leur conseil d'administration. Le tout dans une consanguinité aberrante où ceux-là même qui approuvent ces rémunérations reçoivent à leur tour des indemnités approuvées par ce même P.-D. G., tout en étant eux-mêmes patrons d'autres entreprises, poste qu'ils cumulent avec celui de membre de plusieurs conseils d'administration!

Comment expliquer, sinon, que le CEO de JP Morgan Chase, Jamie Dimon (http://www.huffingtonpost.com/peter-dreier/jamie-dimon_b_4668410.html), ait vu son salaire augmenter de 74% cette année... alors même que la banque dont il est le gourou a dû payer 20 milliards de dollars au régulateur US pour de multiples infractions ? Ne voilà-t-il pas que, au lieu de le saquer, ses pairs lui accordent une belle augmentation de salaire... faisant dire à certains esprits chagrins que, alors que le commun des mortels qui vole une banque est incarcéré pendant 10 ans, le Président d'une banque qui vous vole reçoit, pour sa part, 10 millions !

Lutter contre la pauvreté, quitte à persécuter les riches

?

Paramètres de Gestion de la Confidentialité



(0)

Ces personnages évoluent donc dans un univers parallèle caractérisé par une impunité quasi parfaite, déplorée en haut lieu par un exécutif impuissant ayant fait dire au ministre de la Justice américain, Eric Holder (http://www.huffingtonpost.com/2013/03/06/eric-holder-banks-too-big_n_2821741.html), que les Présidents des "Too Big To Fail" - les mastodontes bancaires - étaient eux-mêmes des " Too Big To Jail ", c'est-à-dire trop importants pour être emprisonnés... Exécutif désemparé à l'image de Lawrence Summers, ancien Secrétaire au Trésor et ancien conseiller économique du Président Obama, qui a coup sur coup écrit deux tribunes dans le Washington Post (http://www.washingtonpost.com/opinions/larry-summers-changing-the-tax-code-could-help-curb-inequality/2014/02/16/9e9c736e-9595-11e3-afce-3e7c922ef31e_story.html) et dans le Financial Times (<http://www.ft.com/intl/cms/s/2/875155ce-8f25-11e3-be85-00144feab7de.html#axzz2tZj5fvoD>), requérant vigoureusement contre les inégalités et avertissant que notre monde reprenait ses mauvais plis d'avant la crise.

Car la croissance ne permet plus aujourd'hui, pour reprendre Summers, d' "améliorer les revenus de la classe moyenne et de lutter contre la pauvreté". Il est donc vital de revaloriser les salaires, de réformer la fiscalité et de lutter contre l'évasion fiscale. Quitte à "persécuter" les riches, pour reprendre une expression tout récemment employée par le même Tom Perkins cité plus haut, qui vient de faire scandale (<http://blogs.marketwatch.com/themargin/2014/01/27/tom-perkins-knight-of-trickledown-and-wearer-of-stupidly-expensive-watches-says-sorrynotsorry/?link=instory>) en comparant le sort fait aujourd'hui aux riches à l'Holocauste des juifs pendant la seconde guerre mondiale !

Lire aussi :

>> Qui sont ces 85 milliardaires dont la fortune équivaut à celle de la moitié de l'humanité ? (<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140124trib000811681/qui-sont-ces-85-milliardaires-dont-la-fortune-equivaut-a-celle-de-la-moitie-de-l-humanite.html>)

Michel Santi (<http://www.gestionsuisse.com/>) est un macro économiste et un spécialiste des marchés financiers. Il est l'auteur de : "Splendeurs et misères du libéralisme" (<http://www.gestionsuisse.com/splendeurs-et-miseres-du-liberalisme/>), "Capitalism without conscience" (<http://www.gestionsuisse.com/capitalisme-without-conscience/>)"

Paramètres de Gestion de la Confidentialité



et "L'Europe, chronique d'un fiasco politique et économique

(<http://www.gestionsuisse.com/serie-leconomie-formelle/>)"

(/abonne/authentication) 

RÉAGIR

Recevoir un email si quelqu'un répond à mon commentaire.

Envoyer commentaire

Votre email ne sera pas affiché publiquement
Tous les champs sont obligatoires

COMMENTAIRES

baloo a écrit le 16/03/2017 à 9:01 :

- Innovant avec une véritable volonté de créer quelque chose de nouveau,
- Passionné et capable de s'investir un maximum pour faire aboutir son projet.

En décrivant les caractéristiques personnelles, on comprend facilement qu'il s'agit d'un dispositif gagnant – gagnant pour la personne et la famille

L'individu peut-être considéré comme un entreprise à lui tout seul

- Encourage l'innovation en continu,
- Génère de potentielles nouvelles sources de plaisir et de bonheur,
- Bénéficie de collaborateurs investis dans leurs projets,
- Et fidélise ses collaborateurs autour de projets qu'ils ont eux-mêmes proposés, afin de pouvoir assister à leur aboutissement et résultats.

Paramètres de Gestion de la Confidentialité



Les personnes collaborent, quel que soit leur poste :

(/abonne/authentification)



- Peuvent prendre part à la vie de la structure et apporter leurs « empreintes»,
- Sont autonomes et créatifs dans la gestion de ces projets,
- Peuvent voir l'impact des idées proposées et développées.
- Peuvent assouvir un besoin d'entreprendre, sans quitter un poste salarié et sans prendre de risques financiers personnels.

Pour la mise en place de cette approche, il y a un point essentiel : faire confiance à ses équipes. Faire confiance implique de tolérer l'erreur. En effet, c'est indispensable pour donner envie de prendre des risques et que le collaborateur se sente soutenu. D'autres éléments sont utiles pour qu'une société intègre l'idée d'entreprendre du neud dans sa culture .

Il s'agit d'une dynamique permanente qui nécessite de :

- Mettre en place un management ouvert voire horizontal.
- Construire, partager et communiquer le projet avec l'ensemble des équipes. Que chaque collaborateur quel que soit son poste puisse y prendre part s'il le souhaite pour se l'approprier, le faire vivre et le nourrir.
- Disposer d'une véritable flexibilité dans le fonctionnement, de la possibilité de circuits de décision et de production courts.
- S'envisager en construction permanente : Ne pas avoir de limites dans ce que l'on propose et peut proposer.
- profils autonomes, créatifs et avec la volonté de s'impliquer.

La personne en souffrance d'aujourd'hui et de demain doit sincèrement faire confiance à ses équipes et ses collaborateurs et leur donner la possibilité de proposer leurs idées. C'est à cette condition qu'elle pourra fidéliser ses équipes et remettre l'individu au cœur de la création de valeur.

Dans un monde globalisé et où la production se fait en masse, n'est-ce pas plaisant et rassurant de savoir que sa touche personnelle est valorisée , c'est pour elle qu'on travaille ?

Répondre | **Suivre**

Signaler un contenu abusif (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=1776940)

baloo a écrit le 15/03/2017 à 10:05 :

Dès l'ouverture de mon procès en appel, en seconde instance devant le tribunal de Nanterre, une substitut au procureur de la République, a plaidé abus (internement abusif) et propos fallacieux de mon adjudant de compagnie. En un sens elle a condamné l'action sanitaire et au préalable les relations « hiérarchiques » a pour la première fois . L'Etat dans ces attendus n'en a rien mentionné.

Coup de théâtre, l'appel suivant, la hiérarchie prêche un autre avocat commis d'office de déposer ces conclusions, il se retourne vers moi, et me dit que comme je n'ai rien à rajouter, il ne pourra vraiment me défendre.

(1)

L'Etat n'avait déjà pas admis en première instance, à huit clos, l'action de mon psychiatre qu'une "responsabilité" dans le concept militaire lui apparaît fondée

(abonne/authentification)



Dès l'ouverture du procès que j'intendais à l'Etat attaqué sur ses deniers, lors du 4ème appel, on a reconnu cette fois, et pour la première fois, que le concept était surinterpréter

L'Etat qui jouit d'un arsenal juridique énorme, mis face à moi, un arrêt préfectoral, le préfet livre ainsi ses secrets ?

"Je demandais surtout qu'on reconnaisse les faits"

Et interrogé Je décidais de répondre aux questions dans la mesure du possible."

"Pas d'idée" avait répondu le Juge, qui préférais réglé les affaires d'engagés plus que celles des appelés quand mon avocat avait rappelé que j'avais pris deux coups de ceinture, elle l'avait interrogé sur la ligne de défense de l'Etat, rappelant au juge que j'avais 20 ans dans l'administration, que je n'étais ni sous tutelle, ni sous curatelle. Une phrase courte, elliptique, qui rappelait les "je ne sais pas" ou autres "je n'ai pas de réponse" lâchés avec désinvolture, en quatrième instance, vous n'êtes pas victime qui, vous qui inlassablement, espérait des déclarations. Elles n'étaient pas venues, comme nous rappelait mon avocat un peu plus proche du dossier, encore que !

"Tout au long de ce quatrième premier procès, j'ai annoncé que j'avais fait des déclarations écrites, dis des choses, et finalement qu'il a fallu beaucoup attendre pour des déclarations qui ne venaient pas touchées la Cour". Et, alors, sur le fait que je refusait d'être dans l'attente" des déclarations de la Cour à mon sujet Puis d'ajouter :

"On a démontré que la culpabilité militaire était établie par rapport aux éléments du dossier indépendamment de ce qu'on peut dire."

"Pour le dernier avocat que j'ai eu, il dit » ne nous prenons pas la tête, considérons que la loi du silence est de mise "pour le reste (...) vous n'êtes pas responsable".

Mais malgré les dénégations, quoique ce n'était pas accablants du moment que c'était une période sanitaire, fondée ou non. Mais dans un autre sur les propres indications, de ma défense, c'était une hospitalisation qui dans le civil aurait été considérée comme forcée, portant sur ma seule apparence

"J'ai essayé de m'expliquer, mais c'était peine perdue"

Quelle sera mon attitude, cette fois, longtemps après ce débat ? J'ai réalisé les choses vraies et je tente d'essayer de m'expliquer. Je souhaite pouvoir expliquer mon état au moment des faits. Je veux obtenir des explications de la part de l'armée". Le concept médical oscille entre prudence et scepticisme. "C'est peut-être une amorce de prise de conscience vis-à-vis d'une pseudo prévention en terme d'afflictions, a

"On a vu qu'il ne va pas au bout de la démarche et qu'il ne répond qu'à la seule question qui l'intéresse

J'y voit, aussi, une dimension stratégique. Je me suis rendu compte que l'Etat était au pied du mur. (...) Qu'il tentait d'obtenir une direction moins rigoureuse que ce qui m'était arrivé. Certaines personnes aimant beaucoup se mettre en évidence. Et se soustraire aux événements ensuite.

Répondre | **Suivre**

Signaler un contenu abusif (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=1776653)

Paramètres de Gestion de la Confidentialité

baloo a écrit le 13/03/2017 à 15:11 :

(/)

Dans mon livre « ESSAIS » publié par la Société des écrivains et sur Internet, je représente un (abonne/authentification) appelé qui a porté plainte face à l'État attaqué sur ses deniers..

Le concept officiel d'abus psychiatriques depuis ma première hospitalisation jusqu'à nos jours
Devant le tollé, MON APPEL a été retiré, l'État s'est excusé, enfin à sa manière en rendant tout non imputable, j'aurais dis personnellement inacceptable, et j'ai demandé des sanctions ce qui n'arrivera jamais.

Le premier dépôt de plainte fut établi avec un psychiatre, jugé à huit clos, j'avais déjà peut de chance d'être écouté.

"La Vérité sur les faits n'intéresse pas la justice. A priori rien de très iconoclaste, mais l'apparence donnée aux termes a suscité commentaires et réactions de ma part. Retour sur une polémique en plusieurs actes

La Vérité sur la galaxie psychiatrique : je suis représenté par un personnalité névrotique, une psychose chronique (la liste est longue et impressionnante).

C'est pour moi, une Caricature

la caricature suscite mon émoi

La psy reprend les codes visuels de l'enfermement et de la mise à l'écart

"L'usage de vocables et de représentations puisant dans l'imaginaire est extrêmement préoccupant pour la qualité personnelle, autant de dérapages, en mots ou en commentaires, abaissent la personne. On ne préserve pas la dignité."

L'État, la Cour ; le Juge, pour éviter toutes polémiques inutiles, rends tout non imputable, . En aucune manière , il veut être heurter par la caricature

", explique le compte des Républicains.

L'objet n'était pas de polémiquer, mais, il y a un forcé abus,

On évoque une petite enfance , comme une époque sombre dans ma vie et on véhicule une idéologie contre laquelle je me suis toujours battu, on tire du registre névrotique, et plainte hypocondriaque, ", j'assure que c'est faux , on ajoute une mère envahissante, un père à la culture judéo-chrétienne mal imprégnée, un délit de relation, un manque de défoulement.

Conscient que la caricature DURE et que ce n'est pas seulement le fait d'avoir pu être mal interprété, je me sens blessé, choqué,

Cela devient une polémique

Je suis désormais sur la sellette au sein de ma propre famille

Ma plainte n'a plus lieu d'être tellement on s'en écarte

Ce qui me paraît inquiétant, c'est l'avalissement du débat contradictoire et public, on retrouve une grammaire graphique qui rappelle les années les plus sombres, alors que je ne me souviens pas d'avoir connu des troubles particuliers", je le déplore

Répondre | **Suivre**

Signaler un contenu abusif (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=1775956)

Voir tous les commentaires

Paramètres de Gestion de la Confidentialité



(/abonne/authentication)